

30 décembre 1961

2577/Org. com.

Limites des
communes.

A Monsieur le Préfet de et L(4)
S/Couvert de Monsieur l'Administrateur
de Territoire de et ANYANZA-ASTRIDA-
SHANGUGU et KIBUNGU.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de rappeler à votre bonne
attention ma lettre n° 8/Org. com. du 2/1/61 par
laquelle je vous demandais la description des
limites des communes de votre préfecture.

Je vous serais obligé de bien vouloir
y réserver une suite urgente.

Le Ministre,
L. WPAKANIYE.